

Le Président du Conseil de sécurité présente ses compliments aux membres du Conseil et a l'honneur de transmettre, pour examen, le texte d'une lettre datée du 10 août 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité, par le Secrétaire général.

Cette communication sera publiée comme document du Conseil de sécurité sous la cote S/2012/618.

Le 10 août 2012

The President of the Security Council presents his compliments to the members of the Council and has the honour to transmit herewith, for their information, a copy of a letter dated 10 August 2012 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council.

This letter will be issued as a document of the Security Council under the symbol S/2012/618.

10 August 2012



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le 10 août 2012

Monsieur le Président,

Comme suite à la requête formulée au paragraphe 4 de la résolution 2059 (2012) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de rendre compte au Conseil de l'application de ladite résolution ainsi que de la situation qui prévaut en Syrie depuis l'exposé que lui a présenté, le 2 août 2012, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous. Je voudrais également, par la présente, vous faire part de mes observations concernant l'action prévue de l'Organisation des Nations Unies en Syrie.

La cessation de l'usage des armes lourdes, ainsi qu'une réduction du niveau de violence par toutes les parties susceptible de permettre à la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) de s'acquitter de son mandat, telles que préconisées dans la résolution 2059 (2012), ne se sont pas matérialisées. Des réductions temporaires et localisées du recours aux armes lourdes et du niveau de la violence sont intervenues et la perspective de pauses humanitaires limitées s'est améliorée à Homs. Toutefois, dans d'autres zones, particulièrement à Alep, le conflit s'est intensifié. Des éléments de l'opposition armée ont lancé des offensives à Damas et à Alep et les forces gouvernementales ont continué à utiliser des armes lourdes. En conséquence, la Mission n'a pas été en mesure d'exercer ses fonctions clefs qui consistent à observer la cessation de la violence.

La situation humanitaire se détériore à mesure que les affrontements s'intensifient dans les zones urbaines et périurbaines. Le nombre de personnes déplacées dépasserait nettement le million. Plus de 130 000 Syriens ont cherché refuge au-delà des frontières internationales de leur pays. De tels niveaux de déplacements internes et internationaux, sur fond de destruction des infrastructures civiles et des habitations dans les lieux d'origine des personnes déplacées, posent de graves problèmes à de nombreuses communautés à travers la Syrie. Des violations flagrantes des droits de l'homme continuent de se produire dans le pays, notamment l'usage d'armes lourdes contre la population civile, les enlèvements et les détentions arbitraires, les tirs visant des civils et provenant de tireurs embusqués, les exécutions extrajudiciaires et le refus de l'assistance médicale aux civils blessés.

Son Excellence
Monsieur Gérard Araud
Président du Conseil de sécurité
New York

Divers groupes de l'opposition politique et armée syrienne ont exprimé leurs positions et leurs conceptions concernant la transition en Syrie. Le Ministre syrien de la réconciliation nationale s'est également efforcé d'entamer un processus au nom du Gouvernement. Ces initiatives ne traduisent pas des modifications fondamentales de la dynamique politique de la crise. Le Gouvernement est convaincu de l'emporter militairement sur l'opposition dans des zones clefs comme Alep. Il refuse d'entamer quelque dialogue politique que ce soit ou de poursuivre l'application promise du plan en six points tant que l'opposition n'aura pas déposé les armes. Pour sa part, l'opposition reste également convaincue qu'elle réussira, par la voie militaire, à renverser le régime et rejette les conditions préalables posées par le Gouvernement pour le dialogue.

Je suis convaincu que le peuple syrien doit trouver une solution menée par les syriens autre que le recours à la force, ainsi qu'une voie vers la table de négociation, qui soit soutenue de façon unifiée par la communauté internationale et orientée vers un système politique démocratique et pluraliste, garantissant l'égalité des droits pour tous. Les résolutions du Conseil de sécurité qui ont entériné le plan en six points et le communiqué du 30 juin 2012 du Groupe d'action tracent la voie et ont guidé l'action entreprise par l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Kofi A. Annan, pour faciliter un règlement politique.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre un hommage sincère à M. Annan, qui a entrepris cette mission difficile avec courage et détermination et s'est efforcé de rassembler la communauté internationale autour de principes clefs en vue de mettre un terme aux souffrances en Syrie et d'ouvrir la voie à une Syrie qui réponde aux aspirations de son peuple et préserve ses institutions, son unité et son intégrité territoriale. Le travail important qu'il a entrepris doit être poursuivi. Compte tenu de la décision de M. Annan de quitter ses fonctions à la fin du mois d'août, je procède actuellement à des consultations suivies avec le Secrétaire général de la Ligue des États arabes en vue de désigner, dès que possible, un successeur à M. Annan.

Les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale continuent de constituer le fondement des efforts de l'Envoyé spécial conjoint, qui est axée à la fois sur la mise en place d'une transition politique et sur la cessation de la violence en Syrie. Dans la mesure où le Conseil de sécurité demeure saisi de cette crise, je voudrais souligner le fait que la mission de l'Envoyé spécial conjoint visant à faciliter la cessation de la violence et l'instauration d'une transition politique véritable ne peut réussir sans un soutien unifié et cohérent de la communauté internationale.

L'exécution du mandat de l'Envoyé spécial conjoint continuera d'exiger une présence de l'Organisation des Nations Unies – y compris du Bureau de l'Envoyé spécial conjoint – sur le terrain, en Syrie, pour soutenir le processus de transition, conformément au communiqué de Genève.

Même si la MISNUS ne mène ses activités que depuis peu, elle n'en joue pas moins un rôle de premier plan, ayant établi des relations importantes avec le Gouvernement et les membres de l'opposition. Elle a cultivé les réseaux et les contacts, et joué un rôle majeur de liaison et de coordination avec les groupes militaires, politiques et locaux, ainsi qu'avec les partenaires des Nations Unies présents dans le pays. Elle a réussi à ouvrir des voies de communication et de coopération avec divers interlocuteurs incontournables sur le plan national. Malgré les contraintes, les observateurs militaires de la MISNUS jouent eux aussi un rôle essentiel, saisissant les occasions de créer un climat de confiance et de faciliter le dialogue en plus de mener des activités d'établissement des faits et de vérification au fur et à mesure que la situation évolue. La présence de la MISNUS me permet d'évaluer de manière objective ce qui se passe sur le terrain et d'en informer le Conseil comme il se doit.

Ces activités doivent s'inscrire dans le cadre d'une solution politique globale recherchée par les Syriens eux-mêmes. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que l'ONU soit prête à tirer parti rapidement de toute occasion qui se présentera sur le plan politique. La communication avec les parties prenantes sur le terrain doit être au cœur de notre action. Nous devons faire en sorte que l'Organisation ait les moyens et les structures nécessaires pour aider les parties à progresser et à consolider les acquis.

Si l'ONU n'est pas bien établie sur place pour remplir son rôle de facilitation, il sera très difficile d'entrer en contact directement avec les principales parties prenantes, d'engager le dialogue avec elles et de faciliter le dialogue entre elles, de voir s'il y a de nouvelles ouvertures et si les conditions du dialogue ont évolué, ainsi que de rendre compte à ce sujet. Parallèlement, il est essentiel d'informer et d'associer les pays de la région, étant donné les initiatives menées par l'Envoyé spécial conjoint.

Ainsi, le maintien d'une présence de l'ONU en Syrie, qui irait au-delà de l'action humanitaire capitale que mène le système des Nations Unies, permettrait d'avoir des rapports systématiques et constructifs avec les parties syriennes, dans le pays, pour solliciter leurs vues et les associer à l'édification d'un avenir de paix, dans l'intérêt du peuple, comme le prévoient les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale et comme suite au plan en six points et au Communiqué du 30 juin 2012 du Groupe d'action pour la Syrie. D'autre part, l'existence d'une présence souple de l'ONU en Syrie donnerait à l'Organisation un moyen objectif d'évaluer la situation sur le terrain, lui permettant ainsi de mieux faire face à la situation.

Je tiens à souligner que, malgré les contraintes imposées par les conditions sur le terrain, l'équipe de pays des Nations Unies poursuivra l'action déterminante qu'elle mène pour alléger les souffrances de la population syrienne. Les organismes humanitaires des Nations Unies poursuivront leur mission, même si le mandat de la MISNUS vient à expirer. Mais, au-delà de cela, j'estime que l'ONU doit impérativement avoir une présence en Syrie qui œuvre dans d'autres domaines pour m'aider à m'acquitter de ma mission de bons offices et aider en particulier l'Envoyé spécial conjoint à s'acquitter de son rôle de médiation et de facilitation d'une solution pacifique. L'ONU ne peut pas cesser d'aider le peuple syrien à trouver une solution à cette crise. Au contraire, nous devons nous adapter à la situation et poursuivre nos efforts. Je compte donc m'employer, dans un avenir immédiat, à établir une présence effective et souple des Nations Unies en Syrie qui accompagnera les efforts déployés par l'ONU et les parties pour mettre un terme aux hostilités et, lorsque faire se peut et s'il en est convenu, aider les Syriens à mettre en œuvre les mesures qu'ils auront arrêtées pour parvenir à un règlement politique négocié inclusif.

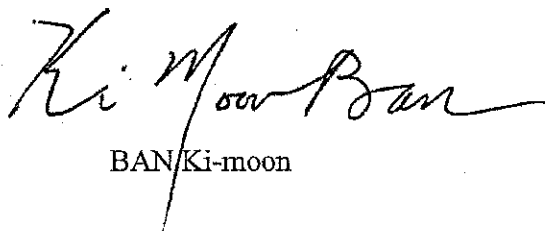
Monsieur le Président, nous devons en priorité empêcher le pire de se produire et atténuer et limiter les répercussions du conflit, sans pour autant cesser d'aider les parties à trouver une solution à la crise. L'un des plus grands risques est de voir le conflit dégénérer en une guerre civile totale. Il est indispensable que l'ONU entretienne des relations avec tous les secteurs de la société afin d'ouvrir des voies de communication au-delà des divisions communautaires et, éventuellement, trouver des terrains d'entente, et, partant, mettre la population à l'abri des pires répercussions d'une guerre civile. Ce devrait être l'une des priorités immédiates de l'ONU, qu'elle soit mise en œuvre par l'intermédiaire du Bureau de l'Envoyé spécial conjoint, de la MISNUS ou d'une autre entité du système des Nations Unies.

Il est de notre responsabilité de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin aux violences qui opposent les Syriens et les aider à aplanir leurs divergences afin qu'ils bâtissent un avenir qui réponde aux aspirations légitimes du peuple. A l'heure où le système des Nations Unies se mobilise pour soutenir la population syrienne, nous devons rappeler aux parties et surtout au Gouvernement que c'est à eux qu'il appartient en premier lieu de résoudre la crise qui est en train de dévaster leur pays.

Je suis extrêmement préoccupé par la militarisation continue du conflit qui fait rage en Syrie, qui a des conséquences humanitaires graves. J'en appelle aux tierces parties, et surtout aux pays de la région, et souligne qu'il leur appartient de faire tout leur possible pour mettre un terme à cette situation. Je demande au Conseil de sécurité de ne ménager aucun effort pour trouver un terrain d'entente afin d'aider le peuple syrien à mettre fin à la violence et à poser les jalons d'un avenir pacifique et démocratique sans laissés-pour-compte. J'exhorte de nouveau le Gouvernement syrien et l'opposition armée à arrêter leurs activités militaires, à protéger les civils et à respecter les obligations que leur imposent le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.



BAN/Ki-moon

[10] August 2012

Excellency,

Further to the request in paragraph 4 of Security Council resolution 2059 (2012), I wish to update the Council on the implementation of the resolution and the situation in Syria since the 2 August 2012 briefing by Mr. Hervé Ladsous, Under-Secretary-General for Peacekeeping Operations. I also wish to put forward in this letter my observations on the future work of the United Nations in Syria.

The cessation of the use of heavy weapons and a reduction in violence by all sides sufficient to allow the United Nations Supervision Mission in Syria (UNSMIS) to implement its mandate, as set in resolution 2059 (2012), have not been achieved. Temporary, localized reductions in the use of heavy weapons and the level of violence have occurred, and prospects for limited humanitarian pauses have increased in Homs. But in other areas, particularly in Aleppo, the conflict has intensified. Armed opposition elements have launched offensives in Damascus and Aleppo, while Government forces continued to use heavy weapons. Consequently, the Mission has not been able to exercise its key functions of monitoring the cessation of violence.

The humanitarian situation is deteriorating as fighting in and around urban centers increases. The number of internally displaced is estimated to be well over 1 million people. Over 130,000 Syrians have sought refuge across international borders. Such levels of internal and international displacement, against a backdrop of destruction of civilian infrastructure and residences in areas of origin, pose significant problems for many communities across Syria. Gross human rights violations continue to take place in Syria, including the use of heavy weaponry against the civilian population, abduction and arbitrary detention, the shooting of civilians by snipers, extrajudicial executions and denial of medical protection to wounded civilians.

His Excellency
Mr. Gerard Araud
President of the Security Council
New York

Various groups of the Syrian political and armed opposition have now put forward positions and visions for a transition in Syria. The Syrian Minister of National Reconciliation has also attempted to begin a process on behalf of the Government as well. These initiatives do not represent fundamental changes in the political dynamics of the crisis. For its part, the Government is convinced that that it will be able to succeed militarily against the opposition in key areas like Aleppo. The Government refuses to engage in any political dialogue or move forward with the promised implementation of the six-point plan until the opposition lays down arms. At the same time, the opposition remains equally convinced that its military efforts will succeed in toppling the regime and refuses to accept the Government preconditions for dialogue.

I am convinced that the Syrian people must find a Syrian-led alternative to the use of force, and a way to come to the negotiating table on a path backed by united international support, and which points toward a democratic, plural political system, with equal rights for all. The resolutions of this Council which endorsed the six-point plan, together with the 30 June communiqué of the Action Group chart the way forward and have guided the efforts of Joint Special Envoy Kofi Annan to facilitate a political settlement.

I would like to take this opportunity to express my deep appreciation to Mr. Annan who embarked on his challenging assignment with courage and determination, and sought to unite the world around key principles for ending the suffering in Syria and charting a way towards a Syria which meets the aspirations of its people and that preserves its institutions, unity, and territorial integrity. The important work he has undertaken must continue. In the light of Mr. Annan's decision to step down at the end of August, I am consulting intensively with the Secretary-General of the League of Arab States with a view to appointing a successor to Mr. Annan as soon as possible.

The resolutions of the Security Council together with those of the General Assembly continue to provide the basis for the efforts of the Joint Special Envoy to focus on a political transition, while also working towards the achievement of a cessation of violence in Syria. As the Council remains seized of the crisis, I would like to underscore the fact that the Envoy's mission to facilitate an end to the violence and a meaningful political transition cannot succeed without united and cohesive international support. The fulfillment of the mandate of the Joint Special Envoy will continue to require support for a transition process, consistent with the Geneva communiqué, from a United Nations presence on the

ground in Syria, including of the Office of the Joint Special Envoy for Syria.

During its short tenure, UNSMIS has played a critical role in establishing significant relationships with government and opposition members. It has cultivated networks and contacts, maintained strong liaison and coordination with military, political and community groups and United Nations partners at the local level. UNSMIS succeeded in opening channels of communication and cooperation with a range of pivotal interlocutors at the national level. Within the constraints, UNSMIS military observers have played an equally vital role in seizing openings for confidence-building and dialogue facilitation, as well as fact-finding and verification as events unfold. The Mission allows me to objectively assess developments on the ground and keep this Council duly informed.

These activities must fit within the framework of an overall political solution pursued by the Syrians themselves. This requires ensuring that the United Nations is ready to take every opportunity to engage on the political track, effectively and immediately. Communication with stakeholders on the ground must be the centerpiece of our approach, and we must ensure that the Organisation has the tools and structures in place to facilitate and support any positive progress made by the parties.

Without an appropriate UN presence to play a facilitating role, the ability to directly access, support and facilitate engagement with and between key stakeholders, and to verify and inform of opportunities and evolving conditions for dialogue will be severely limited. In tandem, regional outreach and engagement remain critical given the initiatives of the Joint Special Envoy.

In this regard, a continued United Nations presence in Syria that goes beyond our important humanitarian work would allow systematic and meaningful engagement with the Syrian stakeholders, inside the country, to seek their views on and participation in building a peaceful future for their people, as envisaged in the decisions of the Security Council and the General Assembly, and further to the frameworks of the six-point plan and the 30 June Communiqué of the Action Group on Syria. Furthermore, a flexible United Nations presence in Syria would provide the United Nations impartial means to assess the situation on the ground, which would provide the basis for the United Nations to address the situation more effectively.

Let me underscore that, within the constraints imposed by the conditions on the ground, the UN Country Team will continue its important work in helping to alleviate the suffering of the Syrian people. The UN's humanitarian agencies will remain active, even if UNSMIS' mandate expires. But, beyond this, I find it imperative that the United Nations have a presence in Syria that can work in other areas to support me in carrying out my good offices role and specifically to support the work of the Joint Special Envoy in mediating and facilitating a peaceful resolution to the crisis. The United Nations cannot discontinue its support and assistance in helping the Syrian people find an end to this crisis. Rather, we must adapt to the situation while pursuing our efforts. I intend therefore to work, in the immediate future, towards establishing an effective and flexible United Nations presence in Syria that would support our efforts with the parties to end hostilities and, where possible and agreed, to support the Syrians in taking the steps they identify towards a negotiated and inclusive political settlement.

Mr. President, preventing, mitigating and containing the worst effects of the conflict are a priority, while we also work to ultimately help the parties resolve the crisis. One of the greatest risks is a descent into a full-scale civil war. United Nations engagement with all sectors of society, to develop channels of communication across communal divides and, potentially, build areas of consensus, is essential for finding ways to protect communities from the worst effects of a civil war. This should be considered one of the most urgent priorities of the United Nations, whether through the Office of the Joint Special Envoy, through UNSMIS or through other instruments of the United Nations system.

It is our responsibility to do all we can to stop the violence among the Syrian people and to assist them in reconciling their differences to build a future that meets their legitimate aspirations. While we mobilize the United Nations system to support the people of Syria, we must remind the parties, and above all the Government, that they have the primary responsibility for resolving the crisis which is currently devastating their country.

I am extremely concerned at the continuing militarization of the conflict in Syria, which bears grave humanitarian consequences. I appeal to outside parties, and especially the regional countries, and emphasize their responsibility to do all they can to end this trend. I call on the Security Council to work hard in search of a common ground to help the Syrian people end violence and start charting a way towards an inclusive, peaceful and democratic future. I once again urge the Government of Syria

and the armed opposition to cease military activities, protect civilians, and abide by their obligations under international human rights and humanitarian law.

I should be grateful if you could bring this letter to the attention of the members of the Security Council.

Please accept, Excellency, the assurances of my highest consideration.

BAN Ki-moon